Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 022-212200851-20251203-D2025_05_07_01-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE KERBORS

Séance du 27 novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de KERBORS, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Gildas LE BEVER, Maire de la commune de Kerbors, sur convocation qui leur a été adressée le 21 novembre 2025.

Etaient présents : M. Gildas LE BEVER, M. Aurélien LE CHALONY, M. Michel PILARD et M. Philippe URFIÉ. Mme Marie-Louise ANDRÉ, Mme Coralie BEAUVAIS, Mme Annie HEGARET, Mme Marie JEZEQUEL, Mme Caroline KERAMBRUN et Mme Karine PIRIOU.
Absents excusés : M. Gérard MONNIER
Absents :
Secrétaire : Mme Coralie BEAUVAIS

Assistait : Gilda MANARIN, secrétaire de mairie

Membres de référence : 11	Membres en exercice : 11	Membres ayant pris part à la délibération : 10

TARIFS 2026

Le Maire de la Commune de Kerbors,

Après avoir fait la lecture des tarifs communaux pratiqués en 2025, le Maire propose de reconduire ces tarifs et d'ajouter de nouveaux tarifs :

- Location de la salle pour des réunions politiques ou syndicales : 2-3h sans vaisselle
- Prêt du matériel communal (tables, bancs, chaises) aux particuliers

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **DECIDE**, à l'unanimité, d'**ARRÊTER** les tarifs communaux suivants pour 2026 :

SALLE POLYVALENTE DE LA MAIRIE	
Location 1 jour	**50,00 €**
Location 2 jours	**75,00 €**
Plus par couvert/personnes	**2,00 €**
Location pour un café après enterrement	35,00 €
Supplément chauffage par jour	30,00 €
Versement des arrhes à la réservation	50,00 €
Caution pour vaisselle ET mobilier	**400,00 €**
Caution pour mobilier uniquement	**250,00 €**
Réunions politique ou syndicale sans vaisselle	**20,00 €**
Associations communales : Gratuité pour les réunions	
Remboursement vaisselle cassée	
Le verre	1,80 €
Le couvert	1,00 €
L'assiette	3,40 €
Le saladier	2,70 €
CONCESSION CIMETIÈRE	
Concession - 50 ans	185,00 €
Concession - 30 ans	109,00 €
Concession - 15 ans	83,50 €
Cavurne – 30 ans	90,00 €
Cavurne – 50 ans	150,00 €
CONCESSION COLUMBARIUM	
Concession de 30 ans	668,00 €
Concession de 15 ans	334,00 €
MATÉRIEL COMMUNAL	
Prêt tables, bancs et/ou chaises aux particuliers	50 € de caution

Délibération n° 2025-05-07-01

Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 022-212200851-20251203-D2025_05_07_01-DE

Salle de l'Estuaire				
	KERBORSIENS		EXTÉRIEURS	
	1er jour	*2ème jour et suivant*	*1er jour*	*2ème jour et suivant*
Location des 2 salles, avec cuisine et vaisselle	**213 €**	**107 €**	**270 €**	**130 €**
Location des 2 salles, avec cuisine et sans vaisselle	159 €	80 €	217 €	109 €
Location des 2 salles, sans cuisine	149 €	75 €	207 €	104 €
Location de la grande salle, avec cuisine et vaisselle	**191 €**	**96 €**	**249 €**	**125 €**
Location de la grande salle, avec cuisine et sans vaisselle	125 €	64 €	181 €	90 €
Location de la grande salle, sans cuisine	108 €	54 €	163 €	82 €
Location pour un café après enterrement	83 €		85 €	
Associations communales	1ère location gratuite et 90 € pour les suivantes			
Associations intercommunales	100 € le 1er jour de location puis tarif "Kerborsiens" appliqué (2ème jour et suivants)			
Versement des arrhes à la réservation	**100 €**			
Cautions	**800 € : salle et mobilier Et/ou 200 € : vaisselle et ménage**			
Consommation en électricité et gaz	- EDF : avec réduction de 8 Kw par jour, 0,25 €/ Kw - Gaz : 3,00 € / unité (Détail des relevés présent sur la fiche "INVENTAIRE")			
Supplément : Utilisation de la sono et/ou rétroprojecteur	50 €			

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Le Maire,
Gildas LE BEVER

